

Publié sur le site internet de la commune le .....

Le Maire

Frédéric VALLOS

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-025

### Séance du 17 FEVRIER 2025

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 15
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 10/02/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 10/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENT EXCUSE

#### POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT  
Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à M. Sylvain PERRAUD  
M. GAY Richard a donné pouvoir a Mme Corinne MARTIN GAJAC  
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir a donné pouvoir à Baptiste COLLET

Mme GAUTIER-WILL Pascale a été nommée secrétaire de séance.

### **Objet : REGION - Demande de subvention pour création d'un pump track**

Monsieur le Maire expose que la commune a prévu la construction du pumptrack qui pourra être utilisé par le plus grand nombre (trottinette, skate, vélo ... et même l'école) au niveau de l'aire de jeux du stade pour développer les activités sportives et favoriser la convivialité.

Monsieur le Maire expose que la Région Rhône-Alpes Auvergne peut subventionner ce type de travaux.

Montant des travaux prévisionnels : **149 285 € HT**

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
--	-------------------	----------------	-------------------	-------------

4)	DETR / DSIL	DETR	44 785,50 €	30,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre	ANS	44 785,50 €	30,00%
	Conseil régional	Région	29 857 €	20,00%

	Conseil départemental			
	Autres (à préciser)			
	Total subventions publiques*		119 428 €	80,00%
2)	Fonds propres	/	29 857 €	20,00%
	Emprunts	/		0,00%
	Total autofinancement		29 857 €	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	149 285 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 18/02/2025  
 Reçu en préfecture le 18/02/2025  
 Publié le 00,00%  
 ID : 001-210103479-20250217-2025025-DE



Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande auprès de la Région Rhône-Alpes Auvergne

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré  
 le 17 février 2025

Pour extrait conforme,  
 Le Maire  
 Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance  
 Pascale GAUTIER-WILL